



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ ASCOT CORNER

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal d'Ascot Corner tenue le 2 mai 2016 le règlement suivant a été adopté, à savoir :

Règlement n° 614 – Décrétant la modification du taux d'imposition d'une taxe aux fins du financement des Centres d'urgence 911

L'original de ce règlement est déposé au bureau municipal et toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture du bureau municipal.

DONNÉ àAscot Corner.....ce.....16^ejour de.....mai.....
de l'an deux mille seize.

Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné (e), Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier
de la municipalité d'Ascot Corner, certifie sous mon serment d'office, avoir publié
l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés
par le conseil, du 16 mai 2016 au 26 mai 2016.
En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16^e jour de mai 2016.

Directeur général et secrétaire-trésorier